**2023 - L'année de tous les dangers pour les Crypto-Monnaies ?**

L’Antenne de Saint Germain-en-Laye et Villes voisines du Mouvement Européen des Yvelines (ME-Y) a réalisé une conférence le 9 février dans la Salle de la Chaussée, conjointement avec l’Accueil des Villes Françaises (AVF).

Nathalie JANSON, Professeur d'Économie à NEOMA BS et à l'institut des Sciences Politiques de Paris, a animé cette soirée dédiée aux crypto-monnaies et à la position de l’Europe vis-à-vis de ce phénomène.

Le développement de l’informatique et d’internet ont révolutionné les services financiers et les services de paiement avec la naissance des crypto-monnaies. Le Bitcoin (BTC) est le représentant emblématique de cette nouvelle monnaie virtuelle avec 40% de part de marché. Le BTC a été créé par un groupe de développeurs japonais et lancé en 2009. Les transferts se font *via* un *«Disruptif Paiement peer to peer»* sans tiers de confiance. La confiance dans les intermédiaires traditionnels est remplacée par un réseau informatique décentralisé incensurable, un véritable projet contre-culturel. Avec l’industrialisation de la production du bitcoin (minage) un simple ordinateur ne suffit plus pour produire cette monnaie. Des fermes de minage ont été créées avec une forte consommation en énergie et une empreinte carbone élevée. La consommation électrique pour produire un bitcoin avoisine celle de la France

Les cryptomonnaies et notamment le BTC jouent un rôle important dans les pays à forte instabilité politique et monétaire comme la Turquie, le Liban, l’Argentine, le Venezuela, le Nigéria,… Dernièrement, le rôle des crypto-monnaies a été évoqué dans le contexte de la guerre de l’Ukraine. Il semble donc impossible d’interdire complètement le Bitcoin.

L’envolée du Bitcoin a débuté en Novembre 2020 lorsque les investisseurs US ont commencé à s’intéresser au BTC. La volatilité du BTC et des crypto-monnaies attirent, en effet, les investisseurs dans un contexte de taux d’intérêt négatif en Europe et à peine positif aux US. Les plateformes de trading se multiplient dont celle de FTX, ce qui amplifie la hausse des BTC.. En avril 2021, la Chine interdit temporairement le BTC et son minage. En 2022, les autorités monétaires - la FED - annoncent la hausse des taux d’intérêt et la bulle crypto explose : les faillites se succèdent… et terminent avec celle de FTX.

Mais quelle est la position de l’Europe ? Est-il possible de réguler le BTC et les cryptomonnaies ? L’Europe a le mérite d’être pionnière avec le projet de règlement “Markets in Crypto-Assets” (“MiCA”), qui a pour objectif d'encadrer les acteurs du marché des crypto-monnaies qui devrait être votée définitivement en Avril 2023 et apporter plus de stabilité.

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette conférence dans la salle de la chaussée de l’Etang-la-Ville. Le public était très intéressé par ce grand sujet d’actualité et a posé de nombreuses questions à Nathalie JANSON, experte des crypto-monnaies. Un verre d’amitié permettant de continuer les échanges a clôturé la soirée.

Lors de cet événement, Madame Thérèse-Anne AMY, responsable de l’Antenne et Madame Gillian MANIECE, responsable de l’AVF de l’Etang-la-Ville, ont eu le plaisir d’accueillir Monsieur Daniel CORNALBA, Maire de l’Etang-la-Ville et Monsieur Jean-Luc GRAIS, Secrétaire Général du Mouvement Européen des Yvelines.